

CRITÈRES D'ÉVALUATION

PROJET :	200 points
<ul style="list-style-type: none"> - Description des actifs actuels et prévus dans deux ans - Potentiel du secteur d'activité - Défi à relever - Aspect financier du projet et plan d'affaires 	
CAPACITÉ DE GESTION :	100 points
<ul style="list-style-type: none"> - Vision et capacité de gestion - Utilisation des ressources (humaines, matérielles, autres) 	
EXPLOITATION AGRICOLE ET IMPLICATIONS :	50 points
<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de propriété dans l'entreprise actuelle et future - Responsabilités dans l'entreprise - Implication décisionnelle - Implication dans le milieu 	
FORMATIONS ET EXPÉRIENCES :	50 points
<ul style="list-style-type: none"> - Formation académique - Formation reconnue reliée directement au secteur d'activité - Expérience agricole - Expérience de travail pertinente dans le secteur d'activité - Capacité de gestion démontrée 	
RESPECT DES NORMES :	25 points
<ul style="list-style-type: none"> - Environnementales - Municipales - Autres 	
JUSTIFICATION DE LA BOURSE :	50 points
APPRÉCIATION GÉNÉRALE :	25 points

ÉVALUATION :

Chaque candidature respectant tous les critères d'admissibilité sera évaluée par un comité de sélection. Le comité se réserve le droit de rencontrer certains candidats et candidates pour la sélection finale.